

*Arrière-fief Bourg-Royal*

4 mai 1699.

Acte de concession des RR. PP. Martin Bouvart, supérieur, et François Vaillant, procureur, de la Compagnie de Jésus en ce pays, seigneurs de Notre-Dame-des-Anges, à Charles Denys de Vitré, conseiller au Conseil Souverain, d'un arrière-fief dans leur dite seigneurie de Notre-Dame-des-Anges.

Greffe de François Genaple, notaire à Québec, 4 mai 1699. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

14 septembre 1769.

Acte de vente de Théodore-Mathieu Denys de Vitré, héritier de défunt Théodore Denys de Vitré et de Marie Blaise des Bergères, ses père et mère, à Henry Kneller, écuyer, acceptant pour lui, Arthur Davidson, son commis, d'un arrière-fief de sept terres situées au Bourg-Royal, paroisse de Charlesbourg, enclavé dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, appartenante aux Révérends Pères Jésuites du collège de Québec, seigneurs du dit lieu.

Greffe de Jean Saillant, notaire à Québec, 14 septembre 1769. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

23 octobre 1778.

Acte de vente de l'honorable Thomas Dunn, l'un des juges de la Cour des Plaidoyers Communs, Jenkin Williams, greffier du Conseil Législatif, et Arthur Davidson, avocat, au nom et comme procureurs de Francis Masères, clerc baron en la cour de l'Echiquier, demeurant à Londres, exécuteur testamentaire de Henry Kneller, ci-devant avocat-général du Roi à Québec, à Peter Stuart, négociant,